

Une visite classée "petite cité de caractère"

Centre Presse.fr - Publié le 06/10/2018



Les membres du jury ont découvert le village, ici rue Saint-Martial et son puits rénové.

Photo RIVAULT Jean-Pierre

Depuis 2014, la municipalité de Château-Larcher prépare la commune afin d'obtenir le label de « Petite cité de caractère ». Poursuivre la préservation et la restauration du site, accompagnée par les Bâtiments de France, et transformer le bourg en cité historique, ne suffit pas. Il faut que les habitants soient acteurs de leur citoyenneté entre passé et futur, mais aussi dans leur quotidien. « Il ne s'agit pas de se satisfaire du potentiel et de la beauté de son patrimoine », explique Franck Buffeteau, architecte urbaniste. Pour obtenir le label, « il faut aider les équipes à avoir un regard différent sur le territoire », et que le village et son environnement soient investis « par et pour les habitants ».

Entre traverser le village en voiture ou le parcourir à pied, la mise en perspective est différente. A cet effet, le maire et le comité de pilotage avaient invité les membres du jury, qui va statuer sur la marque de « Petite cité de caractère », dans le cadre d'une approche pédestre de la ville. Un circuit qui a débuté à la croix St-Martial et la rue du même nom avec son puits restauré pour se poursuivre vers l'ancien hospice (classé Monument historique) et un arrêt au moulin Robin, afin de présenter les atouts et les enjeux des projets locaux en direction de tous les partenaires présents dont la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles).

Réponse du jury attendue en novembre

Le trajet passait par le centre-bourg pour présenter les futurs aménagements avant de se prolonger dans la future zone de remaniement de l'église et de la mairie. Une randonnée terminée à la capitainerie, tout à l'honneur de l'architecte Franck Buffeteau, du maire Francis Gargouil et du président des Amis du patrimoine Philippe Blonde, d'Alain Retailleau, 1 adjoint et coordonnateur du comité de pilotage, qui ont multiplié les arguments positifs et innovants afin d'illustrer leur démarche collective. La réponse du jury est attendue en novembre.

D'ores et déjà, un atelier sera mis en œuvre en février 2019, afin de dégager des orientations issues de la réflexion des étudiants des écoles d'ingénieurs de Poitiers (ENSIP), d'architecture de la Villette, de Design de Paris (ESAM), en coordination avec la population locale. Plus qu'un patrimoine à protéger, l'ambition est de partir du site castral pour créer une dynamique afin de vivre la cité autrement au quotidien, à partir des espaces publics, pour mettre en avant les habitants.